

Allianz Trade Code de Conduite

Bien agir pour sécuriser l'avenir

Messages clés

A mesure qu'Allianz Trade ne cesse d'évoluer, je suis fière de réaffirmer notre engagement indéfectible en faveur de pratiques commerciales éthiques.



Notre code de conduite n'est pas seulement une ligne directrice, mais le fondement même de notre identité et de notre réussite en tant qu'entreprise.

Dans un monde en constante évolution, nous continuons de placer l'intégrité, la transparence et la conduite éthique au cœur de nos actions. Présents dans plus de 50 pays, nous nous engageons à maintenir des standards éthiques élevés partout dans le monde. Cet engagement nourrit la confiance, favorise des relations durables et garantit une croissance saine.

Nous intégrons nos valeurs dans notre travail au quotidien :

- Équité et respect dans toutes nos interactions
- Intégrité sans faille dans la prise de décision
- Transparence dans nos actions
- Responsabilité quant à notre impact

Chez Allianz Trade, nous incarnons ces valeurs qui nous permettent de réussir collectivement aux côtés de nos partenaires commerciaux.

Aylin Somersan Coqui
CEO Groupe, Allianz Trade

Les pratiques commerciales éthiques sont essentielles pour la pérennité de notre réussite.



Notre Code de conduite va bien au-delà d'une simple politique d'intégrité : il nous guide dans un environnement mondial qui ne cesse d'évoluer. Notre engagement en faveur de l'intégrité et d'un comportement éthique crée un socle solide de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Cette confiance est le moteur de notre croissance continue et de notre résilience sur la scène internationale.

Au cœur de nos valeurs se trouvent des principes qui nous accompagnent chaque jour :

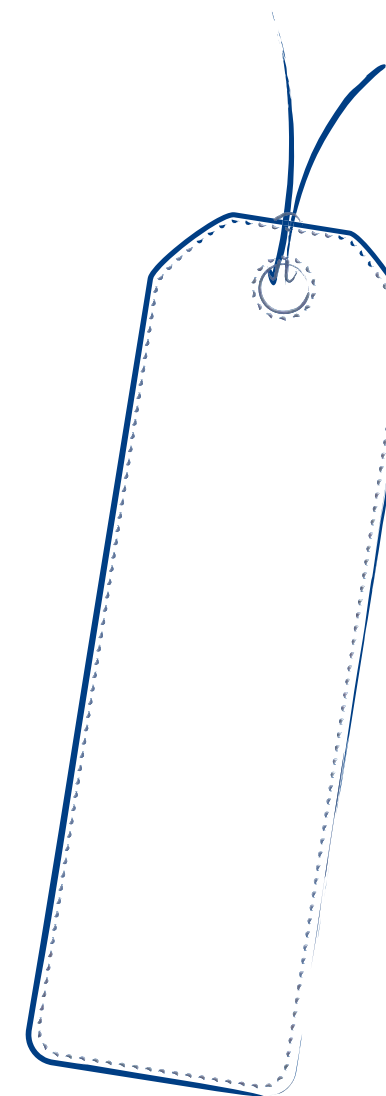
- Respecter chaque individu
- Agir avec intégrité
- Promouvoir l'ouverture et l'honnêteté
- Assumer pleinement nos responsabilités

Ces principes façonnent l'avenir de notre entreprise.

Florence Lecoutre
Membre du Board of Management – Compliance, Data
Science, Human Resources, Sustainability & Communication

Table des matières

>> 01	Notre Code de Conduite	4	>> 04	Nous agissons avec transparence et honnêteté	18
				Des retours d'information francs et honnêtes	19
				Faire part de ses préoccupations	20
				Transparence des informations sur les produits et les services	21
				Communication externe	22
				Des pratiques comptables appropriées	23
				Interaction avec les décideurs politiques, les régulateurs et les autorités de contrôle et de surveillance	24
>> 02	Nous croyons en l'équité et au respect mutuel	5	>> 05	Nous prenons nos responsabilités	25
	Environnement de travail inclusif	6		Durabilité	26
	Non-discrimination	7		Respect des droits humains	27
	Interdiction de l'intimidation ou du harcèlement	8		Gestion responsable des données et confiance numérique	28
	Bien-être et Sécurité	9		La protection des biens d'Allianz Trade	29
>> 03	Nous agissons avec intégrité	10	>> 06	Vivre le Code	30
	Gestion des conflits d'intérêts	11		Aide et contact	31
	Concurrence libre et loyale	12			
	Prévention contre la criminalité financière	13		Exemples concrets	32
	Respect des réglementations relatives aux sanctions économiques	14			
	Cadeaux & Invitations	15		Mentions légales	36
	Règles relatives aux informations privilégiées	16			
	Respect de nos normes par nos partenaires commerciaux	17			



01

Notre Code
de Conduite

Chez Allianz Trade, notre raison d'être nous définit. Une phrase simple décrit comment nous abordons notre mission : « Nous sécurisons votre avenir ». Depuis de nombreuses années, nous nous concentrons sur une manière d'opérer qui permet de sécuriser l'avenir financier de nos clients et de nos communautés.

Nous réalisons cet objectif en menant nos activités de manière à être fiers d'affirmer que nous travaillons pour Allianz Trade, et à faire en sorte que nos clients et partenaires soient fiers de collaborer avec nous.

Nous agissons selon les principes suivants :

- ... nous croyons en l'équité et au respect mutuel,
- ... nous agissons avec intégrité,
- ... nous agissons avec transparence et honnêteté,
- ... nous prenons nos responsabilités.

Le Code de Conduite d'Allianz Trade affirme nos valeurs et principes et oriente les collaborateurs dans leurs actions et décisions. Ce Code est une référence lorsque nous faisons face à des objectifs qui nous semblent contradictoires. Chacun d'entre nous a la responsabilité de respecter les principes contenus dans ce

Code et est en droit d'attendre des autres qu'ils en fassent de même quels que soient leurs niveaux de responsabilité et fonctions (directeur, manager, collaborateurs, intérimaires, stagiaires, agents généraux, etc.). Les violations du Code peuvent entraîner de graves conséquences, tant pour Allianz Trade que pour chacun d'entre nous. Cela peut se traduire par des pertes financières, des amendes, des atteintes à la réputation, ainsi que des sanctions réglementaires ou pénales.

Enfin, nous sommes tous tenus de signaler rapidement toute violation connue ou suspectée des règles de ce Code, des règles

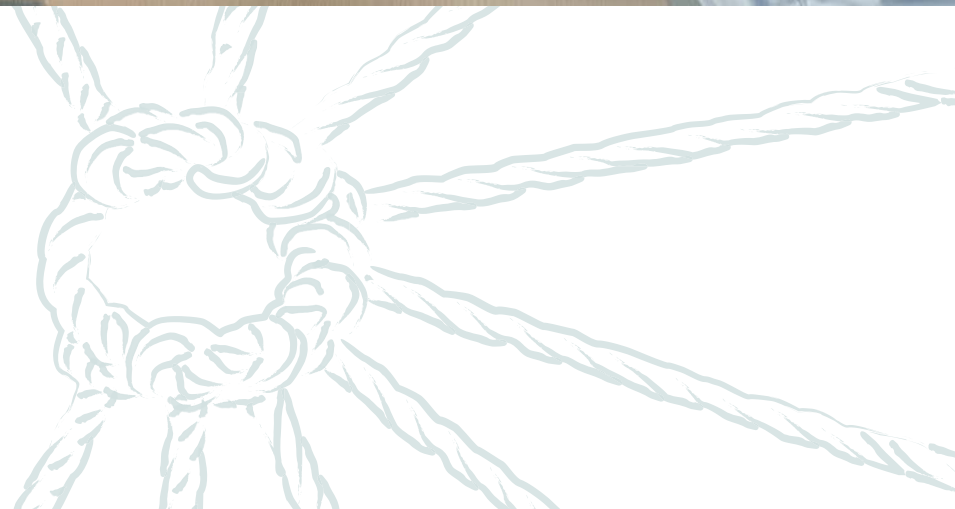
de l'entreprise ou des lois et réglementations applicables dans notre secteur d'activité. Le cas échéant, nous devons contacter notre responsable hiérarchique, un responsable de confiance, la direction des ressources humaines ou la fonction Conformité (Compliance). Enfin, nous pouvons également signaler toute alerte par le biais du dispositif d'alerte interne dédié « Speak-Up » qui est accessible via l'intranet de l'entreprise.

En cas de conflit entre les règles et principes énoncés dans ce Code et la réglementation en vigueur, c'est la réglementation en vigueur qui prévaut.

02

Nous croyons en l'équité et au respect mutuel

Chez Allianz Trade, nous sommes plus forts ensemble. La façon dont nous agissons et dont nous opérons, ainsi que les décisions que nous prenons visent à prendre soin les uns des autres et à traiter chacun équitablement et avec respect. La force de notre culture sera le facteur décisif pour assurer l'avenir.



Environnement de travail inclusif

Chez Allianz Trade, nous cultivons un environnement de travail inclusif, où l'importance des personnes et de la performance est reconnue, et une culture ancrée dans l'intégrité, l'équité, l'inclusion et la confiance. Ces principes renforcent notre activité et produisent des résultats solides pour nos collaborateurs, clients, partenaires et actionnaires.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail où chaque individu, indépendamment de caractéristiques telles que le genre, l'âge, l'origine ethnique, le handicap, la religion,

l'orientation sexuelle ou le parcours culturel, bénéficie de chances égales et où la diversité des points de vue est valorisée.

La création d'un environnement de travail inclusif requiert l'engagement de chacun d'entre nous dans notre travail quotidien à respecter et valoriser les différences et les idées des autres.

Nous sommes convaincus que nos principes et valeurs sont essentiels à notre réussite et garantissent la réalisation de notre mission : "Nous sécurisons votre avenir".



Exemple pratique : Le projet d'un parent isolé

David et Tania participent ensemble à un projet sur l'élaboration de nouvelles solutions d'assurance dont pourraient profiter les familles monoparentales. Tania décrit certains des défis auxquels des parents isolés peuvent faire face sur leur lieu de vie professionnelle, comme essayer de concilier vie de famille et vie professionnelle. David rejette les arguments de Tania en haussant les épaules, et dit « Et bien, j'ai travaillé avec des pères et des mères célibataires et ils y arrivent. Peut-être que tu comprendras mieux quand tu auras autant d'expérience que moi »

David respecte-t-il l'engagement d'Allianz Trade concernant l'environnement de travail inclusif ?

[Voir la réponse](#)

La promotion d'un environnement de travail inclusif profite à notre entreprise et nous permet d'être reconnu comme un partenaire crédible et digne de confiance.

Non-discrimination

Notre engagement pour un environnement de travail inclusif implique une tolérance zéro vis-à-vis de toute forme de discrimination. La discrimination va à l'encontre des bénéfiques qu'apportent la diversité des points de vue, des idées et des expériences.

Chez Allianz Trade, nous ne tolérons aucune forme de discrimination. La liste exhaustive des motifs de discrimination est déterminée par la réglementation applicable à votre entité, telle que définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment, à titre d'exemple, celles prévues en droit français par le Code pénal.

Chacun de nous traitera toujours ses collègues, ses partenaires commerciaux et ses clients avec respect sans tenir compte de leurs caractéristiques personnelles.

Chez Allianz Trade, nous sommes jugés sur notre mérite et nos compétences, et non sur nos croyances ou d'autres critères. Allianz Trade soutient un environnement de confiance, d'intégrité et de respect.

Chez Allianz Trade, ce sont nos performances et nos compétences qui comptent le plus, indépendamment de notre parcours personnel, de nos convictions ou

de nos caractéristiques individuelles. Allianz Trade soutient un environnement fondé sur la confiance, l'intégrité et le respect.

Caractéristiques personnelles protégées et autres caractéristiques

Allianz Trade ne prend aucune décision liée à l'emploi – comme le recrutement, la promotion, l'attribution de tâches ou le licenciement – en se basant sur des caractéristiques personnelles protégées ou non par la loi telles que :

Voici quelques exemples typiques de caractéristiques personnelles protégées et autres :

- Âge
- Genre ou identité de genre
- Statut/activité de représentant du personnel
- Orientations politiques
- Orientations sexuelles
- Statut marital
- Origine
- Grossesse
- Nationalité
- Handicap
- Religion
- Informations génétiques

La discrimination va à l'encontre des bénéfiques qu'apportent la diversité des points de vue, des idées et des expériences.

Interdiction de l'intimidation ou du harcèlement

Nous méritons tous de travailler dans un environnement collégial, juste et respectueux, exempt de toute intimidation et de harcèlement. Nous ne voudrions jamais être traités de façon à nous sentir mal à l'aise, intimidés ou humiliés. Nous voulons nous protéger et protéger les autres d'un tel comportement.

L'intimidation signifie chercher à blesser, contraindre une personne par un langage violent/injurieux, un comportement menaçant et toute autre action cherchant à instaurer de la peur chez les autres.

Le harcèlement correspond à un comportement importun ou hostile créant un environnement de travail négatif, aboutissant au fait qu'une personne se sente menacée ou soit affectée négativement dans ses performances au travail. Pour toute précision complémentaire relative à la définition juridique du harcèlement, il est recommandé de se référer à la réglementation en vigueur au sein de votre entité. A titre illustratif, en droit français, cette notion est notamment définie par les dispositions du Code pénal.

Par exemple :



Toute forme d'intimidation



Moqueries à connotation raciale ou se référant à un autre caractère discriminant



Plaisanteries ou commentaires à connotation sexuelle



Avances ou demandes sexuelles



Contact physique inopportun



Diffusion de fausses informations ou formulation d'accusations infondées



Isolement délibéré d'une personne, par exemple en l'excluant des communications de l'entreprise

L'intimidation et le harcèlement ne sont pas acceptables chez Allianz Trade à aucun moment ou pour quelque raison que ce soit.

Si vous êtes victime ou témoin d'intimidation ou de harcèlement, parlez-en aux personnes responsables et faites-leur savoir que leur comportement n'est pas acceptable. Si vous n'arrivez pas à leur parler ou s'ils persistent, discutez-en avec votre responsable hiérarchique, la direction des ressources humaines ou un collègue de confiance. Vous pouvez aussi vous tourner vers le médecin du travail ou un représentant du personnel

L'intimidation et le harcèlement sont inacceptables pour nous !

Bien-être et Sécurité

La santé ne se résume pas à ne pas être malade. Réduire les manifestations de stress liées au travail et garantir des collaborateurs en bonne santé, tant sur le plan physique que mental, est crucial que ce soit au bureau, lors du travail à distance ou en déplacement professionnel. Allianz Trade nous soutient dans l'équilibre entre notre vie professionnelle et personnelle ainsi que notre santé, convaincue que des collaborateurs en bonne santé est la clé pour atteindre les meilleurs résultats pour les employés, les clients et les actionnaires.

Notre système global de gestion de la santé et de la sécurité au travail repose sur les éléments suivants :

- Des experts en risques, responsables de la santé et de la sécurité au travail, sont identifiés.
- Des évaluations des risques en matière de santé et de sécurité sont réalisées au moins une fois par an et couvrent la sécurité physique, la sécurité sur le lieu de travail et la santé mentale.
- Des plans d'action sont définis pour traiter les risques moyens et élevés, y compris le suivi des processus.

Allianz Trade offre également un soutien complet pour aborder la santé et le bien-être au niveau local. Cette approche holistique aborde le stress lié au travail, soutient le bien-être des collaborateurs et contribue à la résilience.

Il est primordial que toutes les règles et directives locales en matière de santé et de sécurité soient respectées afin de garantir un environnement de travail sain et sûr. Parmi celles-ci :

- a) Familiarisez-vous avec les règles locales de santé et de sécurité, telles que les postes de travail ergonomiques ou les plans d'évacuation en cas d'incendie.
- b) Informez-vous sur les offres locales de santé et de bien-être, notamment pour le sport, le soutien en santé mentale ou les programmes de gestion du stress.
- c) Consultez votre manager ou votre service des ressources humaines si vous avez des préoccupations concernant l'impact du travail sur votre santé et sécurité ou celle de vos collègues.



03

Nous agissons avec intégrité



Assurer l'avenir, c'est être là pour nos clients pour les années à venir.

La réputation et la marque que nous avons bâties au fil des décennies continueront de nous aider à atteindre cet objectif. Ces deux piliers reposent sur une base solide : notre intégrité, principe fondamental qui guide notre activité. Chez Allianz Trade, nous nous engageons à respecter les lois et règlements qui régissent nos activités, dans

tous les pays dans lesquels nous opérons. Il en est de même de nos règles internes. Nous ne nous engageons dans aucune activité commerciale visant à enfreindre ou contourner les lois ou les autres règles qui s'appliquent à nous.

Si vous avez observé ou suspecté des violations de lois, de règlements ou de règles internes d'Allianz Trade, exprimez-vous. A cette fin, vous pouvez utiliser les

conseils fournis dans le chapitre du Code : **« Nous agissons avec transparence et honnêteté ».**

Chez Allianz Trade, nous allons au-delà du simple respect de la loi : nous nous efforçons de faire ce qui est juste, dans chaque situation. Lorsqu'on n'est pas sûr de la manière de procéder, nous n'hésitons pas à poser des questions et solliciter des conseils.

Gestion des conflits d'intérêts

Nous sommes tous concernés !

Nous pourrions un jour nous retrouver dans une situation professionnelle qui touche nos intérêts personnels ou ceux de notre entourage (famille et/ou amis). Ces intérêts pourraient être contraires à l'intérêt de l'entreprise. Il pourrait aussi arriver que nous soyons impliqués dans des tâches ou des fonctions pouvant entraîner de potentiels conflits d'intérêts.

De telles situations sont non seulement inconfortables pour le collaborateur et l'entreprise, mais elles peuvent conduire à de mauvaises décisions professionnelles.

Il est important de reconnaître que les conflits d'intérêts ne peuvent pas toujours être évités. Par ailleurs, ils ne sont pas toujours source de problèmes.



Exemples de situations types qui pourraient mener à des conflits d'intérêts :

- Un collaborateur d'Allianz Trade dirige, avec des membres de sa famille, une entreprise qui entretient une relation d'affaires avec Allianz Trade
- Un collaborateur d'Allianz Trade a pour mission d'auditer la mise en œuvre d'un projet dont il avait précédemment la responsabilité.

Cependant, même si nous agissons correctement dans une situation de conflit et que nous prenons la « bonne » décision, cela n'est pas nécessairement visible de l'extérieur. Le doute peut survenir et il est possible que l'on soupçonne qu'une décision prise soit « mauvaise ».

Par conséquent, la transparence est clé. Allianz Trade attend de ses collaborateurs qu'ils informent leur responsable hiérarchique ou la direction Conformité (Compliance) de tout conflit d'intérêts avéré ou potentiel afin d'être conseillé sur la meilleure façon d'agir.

Exemple pratique : Une entreprise familiale

Votre équipe a récemment terminé un projet important et votre responsable vous a demandé d'organiser un déjeuner pour le célébrer. Votre frère dirige une grande entreprise de restauration et vous savez qu'il vous ferait une réduction.

Pouvez-vous faire appel à lui pour le déjeuner ?

[Voir la réponse](#)

Des informations supplémentaires sur la gestion des conflits d'intérêts sont disponibles sur le site Group Compliance ou sur le site de votre direction Conformité (Compliance) sur Allianz Trade Connect.



Concurrence libre et loyale

Allianz Trade s'engage à promouvoir une concurrence libre et loyale. Celle-ci est essentielle pour offrir à nos clients les meilleures solutions possibles pour assurer leur avenir. Tous les collaborateurs sont donc tenus de se conformer au droit de la concurrence et d'éviter les pratiques anti-concurrentielles.

Le Code Antitrust d'Allianz Trade contient des règles de comportement qui s'appliquent à tous les collaborateurs du groupe Allianz Trade.

Pour toute question ou conseil, veuillez contacter votre fonction Juridique.

Cela peut inclure, par exemple :

- Prendre des décisions indépendantes concernant les prix et les offres commerciales
- Soumissionner des contrats de manière équitable et indépendante
- Ne pas partager d'informations avec les concurrents
- Suivre les directives de participation aux associations professionnelles



Prévention contre la criminalité financière

La criminalité financière comprend notamment la corruption, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la fraude, et l'évasion fiscale.

La criminalité financière a un impact social et économique significatif sur l'avenir des personnes et sur celui d'Allianz Trade. Allianz Trade ne tolère aucun agissement participant à la criminalité financière et a mis en place différentes mesures pour prévenir, détecter et réagir de manière appropriée lorsque de tels agissements sont susceptibles de survenir.

En tant que collaborateurs d'Allianz Trade, nous avons tous un rôle crucial à jouer dans la prévention, la détection et le signalement des agissements pouvant caractériser des crimes financiers. En cultivant une culture de vigilance et de responsabilité, nous protégeons nos clients et partenaires, ainsi que la confiance qui nous est accordée. Nous respectons strictement toutes les lois et réglementations et mettons en œuvre des procédures robustes et des contrôles afin de protéger nos actifs et notre réputation.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur la manière dont Allianz Trade se prémunit des agissements caractéristiques de la criminalité financière, veuillez consulter les règles d'entreprise du groupe Allianz Trade, sur le site Group Compliance Connect ou celui de la direction de la Conformité (Compliance).



Allianz Trade ne tolère aucun agissement de nature à participer à la criminalité financière.

Respect des réglementations relatives aux sanctions économiques

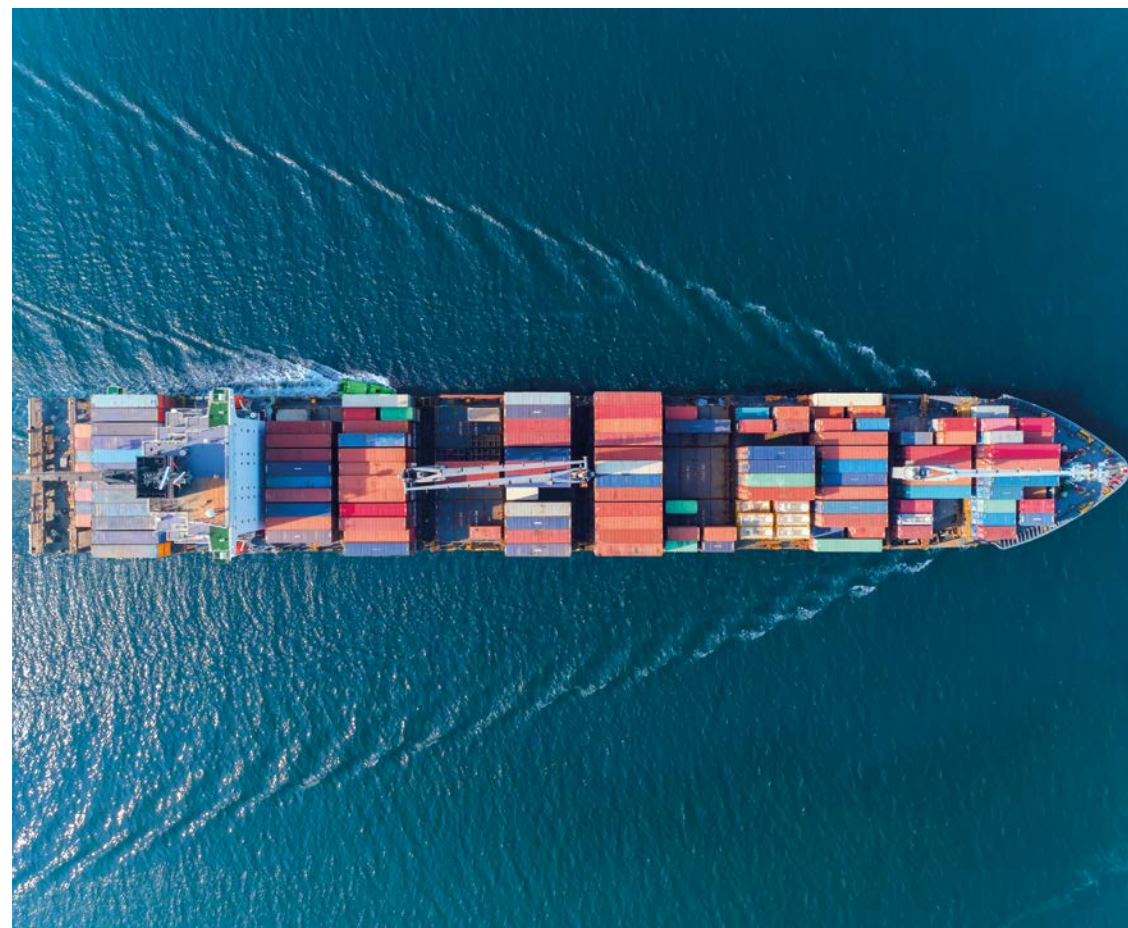


Allianz Trade s'engage à mener ses activités en conformité avec les obligations relatives aux sanctions économiques.

» **Sanctions économiques** et financières reposent sur des exigences légales, nationales et internationales, telles que les politiques visant à prévenir le terrorisme, protéger les droits de l'homme, ou empêcher la prolifération des armes nucléaires et des armes de destruction massive.

Le respect des obligations relatives aux sanctions économiques et financières repose sur différents processus définis dans nos règles d'entreprise. Les sanctions économiques interdisent ou limitent la liberté de faire des affaires avec ou au bénéfice de parties sanctionnées, dans des pays sanctionnés ou dans des secteurs d'activité spécifiques au sein de ces pays.

Le respect de ces exigences de conformité aux réglementations relatives aux sanctions contribue à se protéger, ainsi qu'Allianz Trade, contre les éventuelles pénalités, restrictions et risques de réputation qui pourraient survenir si Allianz Trade ne parvenait pas à identifier et à respecter les restrictions applicables.



Cadeaux & Invitations

Nous réfléchissons soigneusement avant d'offrir ou de recevoir des cadeaux ou invitations à destination ou en provenance de clients, partenaires commerciaux, fonctionnaires ou d'autres personnes ou organisations traitant avec Allianz Trade.

Les cadeaux et les invitations sont une façon acceptable de favoriser les relations professionnelles. Dans certains pays, ils sont des pratiques commerciales essentielles. Allianz Trade s'engage à respecter les cultures et les usages locaux tant que les cadeaux et les invitations fournis et reçus ne sont ni fastueux, ni excessifs et ne constituent en aucun cas un pot-de-vin ou une forme quelconque d'incitation à influencer une décision d'affaires.

Afin d'éviter toute suspicion, l'offre ou l'acceptation d'un cadeau ou d'une invitation doit toujours avoir une justification commerciale. Cela ne doit jamais être assimilé à une tentative pour influencer une décision d'affaire particulière.

Nous sommes tous responsables d'évaluer minutieusement tous les facteurs et circonstances des cadeaux et des invitations avant de les accepter ou de les offrir. Des informations supplémentaires sur la manière dont nous devons traiter les cadeaux et les invitations sont disponibles sur le site Connect de Group Compliance ou sur le site Connect de votre direction de la Conformité (Compliance).

Exemple pratique : Une invitation à un dîner prestigieux

Examinez ce scénario et réfléchissez à la bonne réponse.

Votre équipe est à la recherche d'une entreprise pour réaliser un grand projet informatique, et vous avez reçu des offres de plusieurs entreprises, dont InfoTech, qui a finalement remporté le projet. Par la suite, InfoTech a invité votre équipe à dîner dans un restaurant prestigieux pour célébrer le début du projet et apprendre à mieux se connaître.

Serait-il avisé d'accepter l'invitation ? [Voir la réponse](#)



Nous réfléchissons soigneusement avant d'offrir ou d'accepter des cadeaux ou des invitations.

Règles relatives aux informations privilégiées

Allianz Trade est fermement engagé à protéger l'intégrité et l'équité des marchés financiers.

En tant que collaborateur d'Allianz Trade, vous pouvez avoir accès à des informations non publiques. Ces informations doivent rester confidentielles et ne peuvent être communiquées qu'aux personnes qui en ont besoin à des fins légitimes.



Nous ne devons jamais utiliser ces informations pour notre propre bénéfice ou pour nos décisions d'investissement. De même, nous ne pouvons jamais partager ces informations avec un tiers afin qu'il puisse les utiliser pour l'achat ou la vente d'actions ou de tout autre instrument financier. Ceci serait contraire à l'éthique, illégal et déloyal vis-à-vis d'Allianz Trade et pourrait mettre en doute l'intégrité de notre entreprise.

Des informations supplémentaires sur les règles concernant les informations privilégiées sont disponibles sur le site Connect de Group Compliance Connect ou sur celui de la direction de la Conformité (Compliance).

Respecter le principe
du « need-to-know »
(besoin d'en connaître).



Respect de nos normes par nos partenaires commerciaux

Nous cherchons à travailler avec des partenaires commerciaux (par exemple, des fournisseurs externes et des prestataires de service) qui partagent nos valeurs et s'efforcent de maintenir le même niveau d'exigence élevé que nous.

La meilleure façon d'atteindre cet objectif lorsque l'on établit de nouvelles relations d'affaires ou lorsque l'on renforce des relations d'affaires existantes, consiste à :

- Faire intervenir la Direction des Achats à un stade précoce
- Veiller à ce que les principes d'intégrité, d'équité, d'impartialité et de confidentialité soient pleinement respectés dans le processus de sélection
- Appliquer une due diligence rigoureuse vis-à-vis de nos partenaires commerciaux potentiels
- Se conformer aux exigences réglementaires (par exemple, le Digital Operational Resilience Act – DORA, le Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD)
- Contractualiser, de manière générale, avec des partenaires commerciaux qui s'engagent à respecter notre Vendor Code of Conduct ainsi que d'autres normes et règles importantes d'Allianz Trade

Demandez-vous :

- Ai-je d'abord regardé le marché et les fournisseurs alternatifs ?
- Ai-je analysé avec attention les sociétés avec lesquelles je m'apprête à faire des affaires ?
- Le fournisseur choisi respecte-t-il les normes Allianz Trade ?
- Ai-je bien tenu compte des critères de qualité, prix et service dans ma décision ?
- Les données fournisseurs, tels que les données financières et les tarifs, sont-elles bien traitées de manière confidentielle ?

N'hésitez jamais à poser des questions ou à soumettre vos doutes si quelque chose ne semble pas tout à fait correct.

Vous pouvez trouver des informations supplémentaires dans les règles d'entreprise pertinentes relatives aux Achats, à l'externalisation et la gestion des risques liés aux tiers (TPRM).



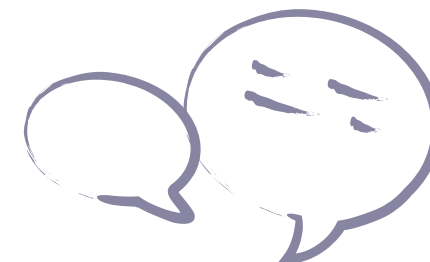
04

Nous agissons avec transparence et honnêteté

L'honnêteté est l'une des pierres angulaires d'Allianz Trade – elle soutient tout ce que nous faisons. Nous sommes honnêtes avec nos clients, nos actionnaires et le monde qui nous entoure. Cela nous aide à fournir des solutions qui assurent l'avenir de nos clients et nous aide à pérenniser notre entreprise.



Des retours d'information francs et honnêtes



Tout commence par être honnête les uns envers les autres. Chez Allianz Trade, nous encourageons un échange ouvert d'opinions. Nous sommes disposés à donner et recevoir des retours d'information, même si cela implique des messages difficiles, sans crainte de représailles. Le retour d'information est un cadeau. Lorsque nous recevons des retours d'information de la part des autres, nous pouvons agir pour améliorer positivement nos expériences. Cela, à son tour, aide Allianz Trade à améliorer ses produits et ses pratiques commerciales.

De même, nous utilisons nos propres erreurs pour partager les leçons apprises et éviter que d'autres les reproduisent. En partageant ces expériences, nous contribuons à améliorer l'organisation et à la rendre plus résiliente.

Bien que nous soyons tous impliqués, nos responsables jouent un rôle clé en invitant chacun de leurs collaborateurs à s'exprimer librement, à participer aux décisions, à signaler les erreurs et à s'exprimer lorsqu'ils estiment que quelque chose ne va pas, sans crainte de représailles. Par conséquent, les responsables doivent écouter attentivement pour réellement entendre et comprendre leurs collaborateurs.



Exemple pratique : Contredire votre responsable hiérarchique

Lors d'une réunion avec un client, votre responsable a accidentellement mal évalué le tarif d'une police d'assurance spécifique. Vous ne pensez pas que c'était intentionnel et vous ne voulez pas que votre responsable se sente mal à l'aise, mais il est important que les clients aient des renseignements exacts.

Que devriez-vous faire ?

[Voir la réponse](#)

Tout commence par être honnête les uns envers les autres.

Faire part de ses préoccupations

Allianz Trade vous écoutera toujours si vous pensez avoir besoin d'aborder un problème. Si vous avez des préoccupations, commencez par en parler à votre responsable ou à la direction des ressources humaines. Il est fort probable que votre responsable ou les ressources humaines, qui connaissent votre travail, puissent vous aider à répondre à vos questions, à agir face à une situation qui vous semble anormale ou sachent quoi faire pour vous aider à trouver une solution.



Si vous n'êtes pas à l'aise pour en parler à votre responsable ou aux ressources humaines, ou si ces interlocuteurs n'ont pas pu répondre à votre préoccupation, vous pouvez également vous adresser à l'une des personnes suivantes :

- Un manager de confiance, ou
- Vos représentants du personnel ou
- Votre direction de la Conformité (Compliance)

Pour les fautes graves, telles que les infractions pénales, les violations des lois ou les manquements significatifs aux obligations du contrat de travail, vous pouvez utiliser le dispositif d'alerte professionnelle (DAP) d'Allianz Trade, sécurisé et confidentiel, géré par la fonction Conformité (Compliance).

Les rapports soumis via le DAP peuvent être faits de manière anonyme. Vous êtes protégé lorsque vous effectuez votre signalement de bonne foi, même si l'examen de ce dernier ne confirme pas votre préoccupation. Allianz Trade traite tous les rapports avec sérieux, les examine rapidement et avec la plus grande diligence, grâce à un personnel qualifié et formé à cette fin.

Exemple pratique : Economiser de l'argent

Vous travaillez au sein du Service Indemnisation, et vous avez remarqué à plusieurs reprises qu'une de vos collègues, Julia, sous-indemnise régulièrement les clients par rapport aux termes de leur police. Lorsque vous avez interrogé Julia à ce sujet, elle a répondu : « Je fais économiser de l'argent à Allianz Trade, donc je ne vois pas où est le problème. » Vous avez également mentionné la situation à votre manager, qui vous a dit de laisser tomber. Rien n'a changé, mais vous êtes inquiet que les clients ne reçoivent pas l'indemnisation qui leur est due.

Que devriez-vous faire ?

- A** Le partager avec d'autres collègues et espérer qu'ils fassent quelque chose.
- B** Signaler vos préoccupations au directeur de votre responsable, communiquez avec le département Conformité (Compliance) ou utiliser le dispositif d'alerte professionnelle « Speak-Up » (pour toute alerte liée à une suspicion de violation de la loi ou de l'une des règles du présent Code).
- C** Rien, vous avez fait tout ce que vous pouviez.

Voir la réponse

Transparence des informations sur les produits et les services

Présenter nos produits et services de manière claire, exacte et non-trompeuse, avec une vision équilibrée des risques encourus et des avantages retirés, est la meilleure garantie pour gagner la confiance à long terme de nos clients.

De plus, nous nous employons à respecter les principes de protection de la clientèle à chaque étape du cycle de vie du produit et dès sa conception. Ces principes garantissent que nos produits et services soient centrés sur nos clients, en :

- 1 Communicant des informations claires, exactes non-trompeuses, justes, précises et cohérentes aux clients
- 2 Répondant aux besoins, caractéristiques et objectifs des clients
- 3 Proposant des produits « fair-value »

Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'application de ces principes dans les règles d'entreprise du Groupe Allianz Trade, sur le site Group Compliance Connect ou sur le site Connect de votre direction de la Conformité (Compliance).



Communication externe

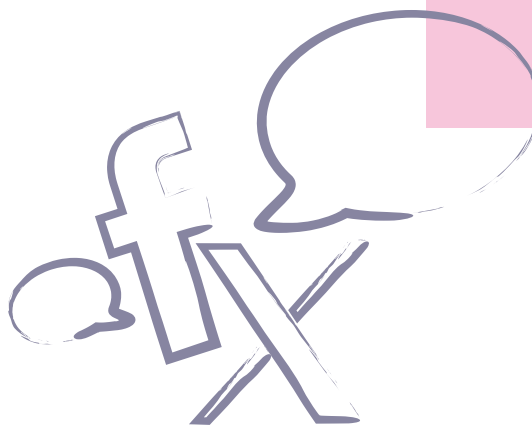
Nous sommes fiers de partager nos réussites. Cependant, il est important de garantir la communication d'informations correctes et de suivre des règles de base en matière de communication.

Si des journalistes ou des médias nous contactent, nous ne nous exprimons pas au nom d'Allianz Trade à moins d'y avoir été autorisé. Nous devons orienter tout journaliste ou autre professionnel des médias vers le porte-parole officiel d'Allianz Trade ou vers la direction de la communication. Que ce soit un membre du conseil d'administration, un expert ou tout autre collaborateur, les entretiens doivent, par principe, être menés en présence d'un porte-parole.

Le contenu que nous publions peut influencer la manière dont Allianz Trade est perçue par les partenaires commerciaux, les clients, les actionnaires, les médias et d'autres parties prenantes, ce qui peut avoir un impact significatif sur nos activités. Ainsi, les comportements et valeurs attendus des collaborateurs d'Allianz Trade doivent être respectés sur les réseaux sociaux, tout comme ils le sont au sein de l'entreprise.

Lorsque nous mentionnons Allianz Trade sur des réseaux sociaux, tels que Facebook, X (anciennement Twitter), LinkedIn, Instagram, des messageries en ligne ou tout autre forum, nous ne devons jamais partager des informations confidentielles, des informations qui n'ont pas encore été rendues publiques ou dont le contenu est destiné uniquement à un usage interne. Lorsque nous communiquons sur les réseaux sociaux en tant que collaborateur d'Allianz Trade, il est important de préciser lorsque nos opinions sont personnelles.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter le site Connect de Group Communications & Corporate Affairs (ou celui de votre département local de Communication).



Des pratiques comptables appropriées

Chaque collaborateur est tenu de contribuer à la tenue des livres et des comptes d'Allianz Trade de manière précise, complète, opportune et objective, en signalant tout agissement ou manquement susceptible d'avoir un impact sur les comptes de l'entreprise.

Que sont les livres et les comptes ?

Les livres et les comptes sont les documents officiels ou non et les enregistrements comptables qu'une entreprise utilise pour suivre ses transactions, ses finances et sa conformité aux exigences légales. Cela inclut, par exemple :

- Les contrats, les courriels, les polices et autres documents créés dans le cadre de notre travail pour Allianz Trade
- Les notes de frais
- Les factures
- Les déclarations et états financiers

Pourquoi est-il important de tenir des livres et des comptes appropriés ?

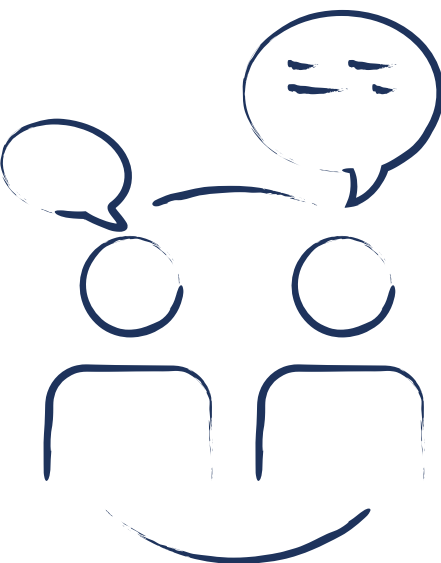
- Une documentation adéquate de notre travail nous aide à donner le meilleur de nous-mêmes.
- En documentant conformément à nos règles de gestion des documents et des informations, nous garantissons le respect des lois applicables en matière de tenue de comptes/enregistrements comptables.
- Cela nous aide également à prendre de bonnes décisions et à tenir nos actionnaires informés des performances d'Allianz Trade.



Interaction avec les décideurs politiques, les régulateurs et les autorités de contrôle et de surveillance

Allianz Trade entretient des relations respectueuses et transparentes avec les gouvernements, les régulateurs et les autorités de contrôle et de surveillance. Cela s'applique à toutes les formes de contact tels que les contacts réguliers, les requêtes particulières, les contrôles et les enquêtes. Nous nous efforçons d'apporter des réponses diligentes et rapides, qui offrent une vision juste et précise.

Dans certains pays et régions (par exemple, l'Allemagne, la France, l'UE et les États-Unis), les gouvernements ont mis en place des registres de lobbying ou de transparence ainsi que des codes de conduite respectifs afin de rendre la représentation d'intérêts (« lobbying ») transparente. Nous respectons les lois et règlements relatifs à la représentation d'intérêts (« lobbying ») et faisons appel aux représentants respectifs



inscrits dans les registres de lobbying ou de transparence avant de représenter les intérêts d'Allianz Trade auprès des décideurs politiques.

Vous pouvez consulter les déclarations d'Allianz SE dans le registre de transparence européen et le registre de lobbying allemand.



05

Nous prenons nos responsabilités



Depuis de nombreuses années, Allianz Trade joue un rôle clé dans le renforcement de la résilience et de la croissance de la société.

Forts de notre expertise en prévention en assurance et en investissement, nous sommes un partenaire de confiance pour accompagner les personnes et les entreprises face aux effets du changement climatique et social, et soutenir la transition vers des économies plus durables.

Cela ne changera pas dans le futur – nous continuerons à assurer l'avenir de nos clients et de notre société.

Prendre ses responsabilités ne se limite pas à assumer la seule responsabilité du travail que nous accomplissons pour Allianz Trade – mais également celle qui découle de notre capacité à avoir un impact sur le monde.

Durabilité

Face aux défis environnementaux tels que le changement climatique, Allianz Trade a fait de la durabilité un pilier central de sa stratégie, car comprendre et traiter les enjeux de durabilité est essentiel pour gérer les risques et saisir de nouvelles opportunités.

Notre but est d'intégrer la durabilité dans toutes nos activités, qu'il s'agisse de nos opérations internes, d'assurance, d'investissements ou de gestion d'actifs. Notre approche consiste à évaluer les risques, les impacts et les opportunités ; à définir des objectifs clairs ; à mesurer et à communiquer les progrès réalisés ; et à s'engager avec les parties prenantes au-delà de notre entreprise. Nous intégrons les considérations environnementales et sociales dans nos produits, services et initiatives communautaires – pour soutenir la décarbonisation, favoriser une croissance durable, donner de la valeur sur le long terme à nos actionnaires et, surtout, protéger les actifs les plus précieux de nos clients.

En tant que collaborateurs d'Allianz Trade, nous avons la responsabilité et l'opportunité communes de soutenir les objectifs de durabilité du Groupe et de respecter notre engagement envers des pratiques commerciales responsables.

Chacun d'entre nous peut apporter une contribution personnelle à la réalisation de ces objectifs et ainsi contribuer au bien-être de l'environnement et de la société.

Vous pouvez contribuer en :

- Minimisant votre empreinte environnementale, notamment en optimisant votre consommation d'énergie, en limitant vos voyages au profit des réunions virtuelles.
- Comprenant et appliquant les dispositions relatives à la durabilité qui figurent dans les règles d'entreprises (Corporate Rules Book).
- Comprenant en quoi vos tâches quotidiennes telles que par exemple le développement de produits, la gestion de portefeuille ou le reporting ont des liens avec la durabilité et en intégrant des facteurs environnementaux et sociaux dans ces activités.
- Participant à des activités de volontariat et d'engagement sociétal organisées par Allianz Trade.



Nous sommes convaincus qu'une société durable exige de transformer les économies pour qu'elles profitent au plus grand nombre, tout en préservant le bien-être des générations futures et de la planète.

Respect des droits humains

Allianz Trade s'engage à respecter les normes internationales relatives aux droits humains et veille à ne pas être complice de violations de ces derniers.

Nous nous engageons à respecter les normes fondamentales du droit du travail, telles que l'égalité de traitement, la santé et la sécurité au travail, le droit à la représentation des travailleurs, des salaires adéquats, ainsi que l'interdiction du travail des enfants et de l'esclavage moderne.

En tant que collaborateur d'Allianz Trade, vous êtes tenu de respecter les droits humains dans toutes vos activités professionnelles. Cela implique de bien connaître vos partenaires commerciaux. Nous attendons également des entreprises auprès desquelles nous sollicitons des biens et services, ainsi que des entreprises

que nous assurons et dans lesquelles nous investissons, qu'elles respectent les droits humains. Pour honorer notre engagement en la matière, nous avons mis en place des processus de diligence raisonnable dans nos opérations et nos activités. Ces processus sont détaillés sur notre site web dédié aux droits humains sur Allianz.com et dans notre Déclaration de durabilité (Sustainability Statement – chapitres sur notre main-d'œuvre et notre chaîne de valeur).

Soyez vigilant quant aux risques ou violations des droits humains au travail ou chez nos partenaires commerciaux. Si vous avez des préoccupations, parlez-en à votre responsable, utilisez l'outil de signalement d'Allianz Trade, ou contactez human.rights@allianz.com.



Allianz Trade s'engage à respecter les normes internationales relatives aux droits humains, ainsi que les normes fondamentales du droit du travail.

Gestion responsable des données et confiance numérique

Nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs nous confient de nombreuses informations personnelles et professionnelles et détails sur leur vie et leurs affaires.

Pour gagner et maintenir la confiance qui nous est accordée, nous devons gérer ces données de manière transparente, équitable et légale et y apporter le soin nécessaire. Nous utilisons les données personnelles uniquement à des fins définies et légitimes et les conservons uniquement pendant la durée nécessaire. Nous ne les divulguons jamais à des personnes non autorisées et avons mis en place des processus clairs pour répondre aux exercices de droits (accès, effacement...) des personnes concernées.

Nous veillons à ce que les informations pertinentes pour les activités d'Allianz Trade soient traitées avec diligence et que des contrôles rigoureux soient en place pour garantir l'exactitude et la qualité de nos données. Nous protégeons les données qui nous sont confiées ainsi que

celles développées au sein d'Allianz Trade grâce à des mesures de sécurité appropriées. Cela nous aide à prévenir les dommages à notre entreprise, à maintenir le niveau de confidentialité requis et à assurer le respect des obligations en matière de sécurité de l'information et de conservation des documents.

Au-delà de la protection des données confidentielles et personnelles, Allianz Trade s'engage activement à saisir les opportunités et à relever les défis posés par l'analyse des mégadonnées et l'intelligence artificielle (IA). L'exploitation de ces technologies est un objectif stratégique-clé visant à offrir de la valeur à nos clients, actionnaires et collaborateurs. Parallèlement, nous nous engageons à utiliser l'IA de manière responsable, éthique et digne de confiance, en veillant à ce que les systèmes d'IA soient transparents, précis, sécurisés et exempts de discrimination. Notre approche responsable de l'IA est essentielle pour favoriser l'innovation à long terme, renforcer la confiance et soutenir une croissance durable.

Veillez consulter les Règles internes d'Allianz Trade pour plus d'informations.



Nous traitons les données de manière responsable, équitable et légale et y apportons le soin nécessaire.

La protection des biens d'Allianz Trade

Nous nous sentons autant responsables des biens d'Allianz Trade que de nos propres biens. Nous les protégeons de la même manière.

>> Les biens d'Allianz Trade

comprennent les outils et matériels de travail (tels que les équipements ou les installations) mais englobent également la propriété intellectuelle, comme les résultats de travail protégés par le droit d'auteur et les produits logiciels, les marques, les secrets commerciaux ou les informations confidentielles.



Si vous avez des questions sur l'utilisation de la marque, d'informations sensibles ou de toute autre propriété intellectuelle, veuillez vous adresser au département Juridique.



Nous utilisons les biens de l'entreprise de manière responsable. Cela participe à la réussite d'Allianz Trade et nous aide à faire au mieux notre travail pour nos clients et les parties prenantes.



Nous reconnaissons que la protection de notre propriété intellectuelle est essentielle pour en garantir la solidité et renforcer sa valeur.



Ainsi, nous utilisons notre marque comme l'un de nos actifs les plus précieux, en respectant toujours ses règles d'utilisation ainsi que les recommandations des départements Marketing et Juridique.



Nous veillons à ce que les informations sensibles ne soient jamais laissées sans surveillance. Elles sont étiquetées avec les mentions de confidentialité appropriées et ne sont jamais partagées avec des personnes qui n'ont pas besoin de les connaître.



06

Vivre le Code

Nous sécurisons votre avenir.

Efforçons-nous de faire ce qu'il faut – avec passion, chaque jour.

Comme mentionné au début de ce Code, il est parfois difficile de savoir ce qu'il faut faire. Lorsque vous êtes face à une difficulté, ce Code est là pour vous guider et vous aider à prendre la bonne décision.

Contribuons tous à sécuriser la prise de décisions et encourageons nos clients et aux communautés à envisager l'avenir de manière positive.

Gardez en tête que :

Vous êtes à la hauteur

Vous pouvez faire un excellent travail, rendre de grands services, et avoir confiance en Allianz Trade pour vous aider à faire ce qu'il faut faire.

Vous vous engagez et prenez vos responsabilités

Vous faites votre travail avec autonomie, apportez vos propres idées et assumez la responsabilité des résultats obtenus.

Vous pouvez faire confiance à vos valeurs

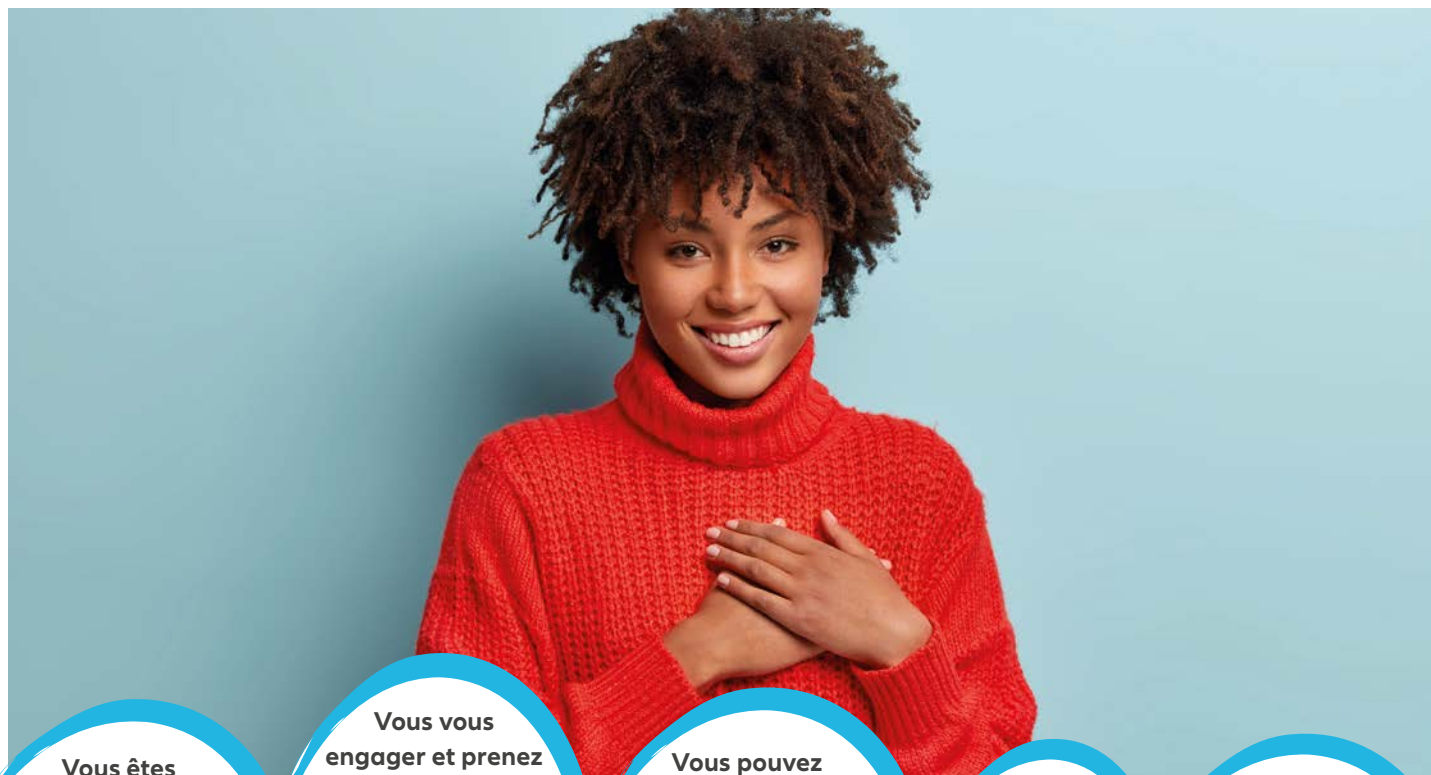
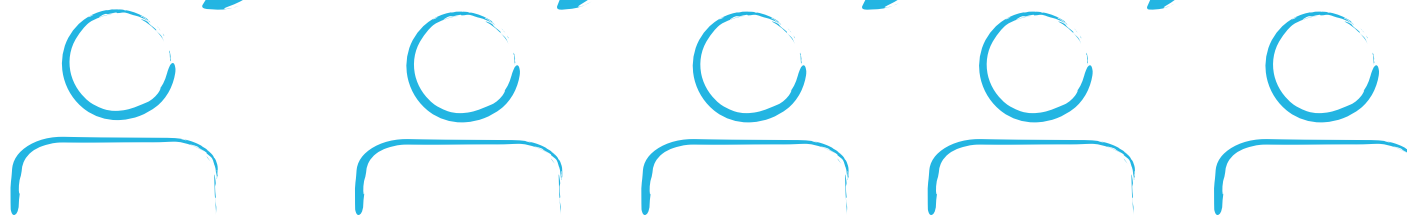
Si vous ne savez pas quoi faire dans une situation donnée, faites confiance à vos valeurs et utilisez le Code de conduite pour vous guider.

Partagez vos préoccupations

Si vous pensez que quelque chose ne va vraiment pas, signalez-le.

Vous êtes accompagnés

Vous pouvez toujours demander de l'aide. Adressez-vous à une personne de confiance et discutez de votre situation.



Aide et contact

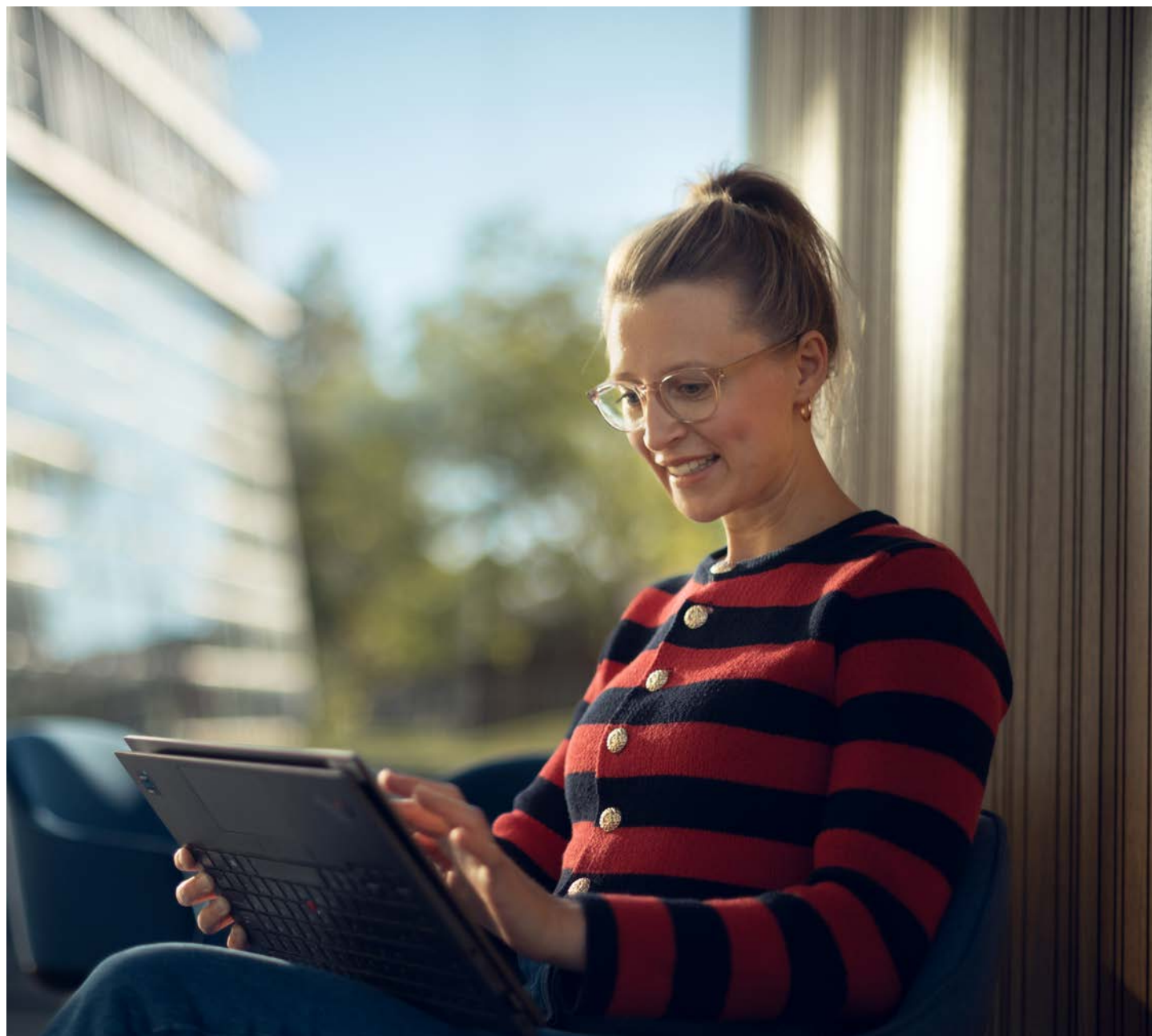
N'hésitez pas à demander de l'aide si vous avez des questions, des préoccupations ou des doutes concernant de potentielles violations du Code de Conduite.

Votre responsable hiérarchique, votre département des ressources humaines, ainsi que votre direction locale de Conformité (Compliance) sont à votre disposition pour vous assister.

De plus, vous pouvez toujours contacter compliance@allianz-trade.com si besoin.



Exemples concrets



Environnement de travail inclusif

Exemple pratique : Le projet d'un parent isolé

David et Tania participent ensemble à un projet sur l'élaboration de nouvelles solutions d'assurance dont pourraient profiter les familles monoparentales. Tania décrit certains des défis auxquels des parents isolés peuvent faire face sur leur lieu de vie professionnelle, comme essayer de concilier vie de famille et vie professionnelle. David rejette les arguments de Tania en haussant les épaules, et dit « Et bien, j'ai travaillé avec des pères et des mères célibataires et ils y arrivent. Peut-être que tu comprendras mieux quand tu auras autant d'expérience que moi »

David respecte-t-il l'engagement d'Allianz Trade concernant l'environnement de travail inclusif ?

Réponse au cas pratique « Le projet d'un parent isolé »

Ce n'est pas parce que David n'a pas eu connaissance de tels problèmes par le passé qu'ils ne sont pas réels. Il devrait être plus ouvert à l'opinion de Tania et comprendre que ses idées, bien que différentes, sont tout aussi valables que les siennes. L'expérience de Tania peut apporter de la valeur à leur projet commun de concevoir un produit qui pourra aider les familles monoparentales.

[Retour à la page 6](#)

Gestion des conflits d'intérêts

Exemple pratique : Une entreprise familiale

Votre équipe a récemment terminé un projet important et votre responsable vous a demandé d'organiser un déjeuner pour le célébrer. Votre frère dirige une grande entreprise de restauration et vous savez qu'il vous ferait une réduction.

Pouvez-vous faire appel à lui pour le déjeuner ?

Réponse au cas pratique « Une entreprise familiale »

Cette situation serait susceptible de créer un conflit d'intérêts. Il est important de ne pas être impliqué dans la prise de décision. Vous devez solliciter la Direction des Achats pour la contractualisation avec tout prestataire ou fournisseur. De plus, soyez transparent auprès de vos collègues sur la relation qui vous lie avec le prestataire et révélez le fait qu'il s'agit de votre frère. La Direction des Achats peut décider qu'il n'y a pas de problème à contractualiser mais il est important de recueillir un avis objectif afin de prendre la bonne décision.

[Retour à la page 11](#)

Cadeaux & Invitations

Exemple pratique : Une invitation à un dîner prestigieux

Examinez ce scénario et réfléchissez à la bonne réponse.

Votre équipe est à la recherche d'une entreprise pour réaliser un grand projet informatique, et vous avez reçu des offres de plusieurs entreprises, dont InfoTech, qui a finalement remporté le projet. Par la suite, InfoTech a invité votre équipe à dîner dans un restaurant prestigieux pour célébrer le début du projet et apprendre à mieux se connaître.

Serait-il avisé d'accepter l'invitation ?

Réponse au cas pratique « Une invitation à un dîner prestigieux »

Accepter cette invitation n'est pas une bonne idée. Cela pourrait être perçu comme une "récompense" pour avoir choisi Infotech. Il ne faut jamais accepter ou offrir de cadeaux/ invitations lors d'appel d'offre, négociation ou signature d'un contrat afin d'éviter toute suspicion de l'influence de ce cadeau ou cette invitation sur la décision. A la place d'un dîner dans un restaurant haut de gamme, vous pouvez proposer à InfoTech de prendre un café ou d'organiser une réunion informelle pour discuter du lancement du projet. Cette situation pouvant être délicate, parlez-en avec votre responsable hiérarchique en cas de doute.

[Retour à la page 15](#)

Des retours d'information francs et honnêtes

Exemple pratique : Contredire votre responsable hiérarchique

Lors d'une réunion avec un client, votre responsable a accidentellement mal évalué le tarif d'une police d'assurance spécifique. Vous ne pensez pas que c'était intentionnel et vous ne voulez pas que votre responsable se sente mal à l'aise, mais il est important que les clients aient des renseignements exacts.

Que devriez-vous faire ?

Réponse au cas pratique « Contredire votre responsable hiérarchique »

Assurez-vous que le client reçoive les informations correctes le plus tôt possible. Demander à avoir une pause avec votre responsable afin que ce dernier puisse fournir une mise à jour dans la suite de la réunion. Allianz Trade promeut les erreurs de bonne foi. Ce n'est qu'en reconnaissant nos erreurs et en les corrigeant que nous pouvons maintenir des relations de confiance.

[Retour à la page 19](#)

Faire part de ses préoccupations

Exemple pratique : Economiser de l'argent

Vous travaillez au sein du Service Indemnisation, et vous avez remarqué à plusieurs reprises qu'une de vos collègues, Julia, sous-indemnise régulièrement les clients par rapport aux termes de leur police. Lorsque vous avez interrogé Julia à ce sujet, elle a répondu : « Je fais économiser de l'argent à Allianz Trade, donc je ne vois pas où est le problème. » Vous avez également mentionné la situation à votre manager, qui vous a dit de laisser tomber. Rien n'a changé, mais vous êtes inquiet que les clients ne reçoivent pas l'indemnisation qui leur est due.

Que devriez-vous faire ?

- A** Le partager avec d'autres collègues et espérer qu'ils fassent quelque chose.
- B** Signaler vos préoccupations au directeur de votre responsable, communiquez avec le département Conformité (Compliance) ou utiliser le dispositif d'alerte professionnelle « Speak-Up » (pour toute alerte liée à une suspicion de violation de la loi ou de l'une des règles du présent Code).
- C** Rien, vous avez fait tout ce que vous pouviez.

Réponse au cas pratique « Economiser de l'argent »

La réponse correcte est la B. Il revient à chacun d'entre nous de signaler ce qui ne va pas, même lorsque c'est difficile. En continuant à soulever le problème, vous faites preuve de courage et contribuez au succès d'Allianz Trade.

[Retour à la page 20](#)

Mentions légales

© 2025

EULER HERMES Group SAS

1, place des Saisons,
92048 Paris La Défense Cedex,
France
www.eulerhermes.com

EULER HERMES SA

Avenue des Arts 56,
1000 Brussels
Belgium
www.eulerhermes.com

Conception, design et production

IKW team GmbH
www.ikw.team